

LA NOTE D'HOMMES ET PATRIMOINE

novembre 2017

Edito

Michel Wautot

« Il faut savoir que les choses sont sans espoir et tout faire pour les changer »

Rainer Maria Rilke

Depuis bientôt vingt ans que notre association existe, les actions menées suivent-elles toujours le même processus ? Rencontrons-nous toujours les mêmes réactions ? En d'autres termes, la mentalité des acteurs principaux, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, autorités publiques...) a-t-elle changée vis-à-vis de la notion de défense du Patrimoine ? Ou encore, la notion de Patrimoine fait-elle aussi l'objet de manipulations à l'avantage d'intérêts particuliers ?

Si on prend une certaine hauteur pour examiner le « phénomène », on ne peut dire qu'un vibrant enthousiasme est né pour le patrimoine. Nous ne parlons pas ici de la réaction très positive du public envers les journées du Patrimoine, seules journées où les arts du passé (lointain et proche) ne sont pas étouffés par la dictature de l'Art contemporain entièrement aux mains de spéculateurs, à un point tel que les richesses de l'Art contemporain, il y en a, sont noyées dans le bric-à-brac de faiseurs et de parvenus.

Cet aparté terminé, il n'y a pas un changement fondamental dans l'optique du projet du maître d'ouvrage, l'approche du maître d'œuvre et la réaction des autorités publiques. Trop souvent, la notion de Patrimoine n'apparaît pas ou est fugitive, évincée par celle de la rentabilité. Les adeptes de « l'harmonie des ensembles » sont encore bien rares.

Par contre, il nous semble que c'est du côté de la négociation qu'un changement s'est produit. Promoteurs, bureaux d'architectures, autorités communales, sont plus ouverts à l'idée de négocier pour trouver une solution lorsqu'un projet heurte par son atteinte au patrimoine émotionnel des habitants ou en raison de sa qualité. A l'inverse, il y a aussi des revendications cachées qui dissimulent des intérêts très personnels, sous le couvert de la préservation du Patrimoine.

La négociation est un art. Il faut souvent naviguer entre intérêts divergents, entre optiques parfois radicalement différentes, décrypter les intentions cachées et rendre possible une révision du projet... ce qui entraîne presque toujours un coût supplémentaire.

Sommes-nous de bons négociateurs ? Ce n'est pas à nous de le dire, mais nous nous efforçons de l'être. Ce qui est tangible, ce sont les résultats obtenus et une confiance, notamment, des autorités publiques.

REVUE des DOSSIERS

La place de Bourgeois



(Bureau Agora – P.Lorand)

Le vote de l'avant-projet par le Conseil Communal a eu lieu en août 2017, soit plus de treize ans après avoir présenté notre plan de restauration. Nous avons fait partie du groupe de travail en compagnie de la Commune et l'Auteur de projet, le bureau Agora. Tous les grands principes évoqués dans notre plan ont été repris : restauration de toute la Place, sécurisation des voiries, délimitation du stationnement, mise à sens unique des voiries nord et ouest, espace convivial et probablement une fontaine. Les travaux commenceront en 2018, sans doute en plusieurs phases.

La cure Sainte-Croix de Rixensart

Finalement, c'est bien la société wallonne du logement « Notre Maison » qui restaurera la cure en y ajoutant un bâtiment, soit un total de 11 appartements. La première esquisse (CU2) nous a semblé peu harmonieuse et en contradiction avec l'architecture de la cure. Un parallépipède rectangle était accolé à la façade arrière de la cure. Il était recouvert de bois et des balcons rectangulaires ressortaient pareils à des tiroirs ouverts. En outre cet avant-projet présentait 14 dérogations par rapport à notre RCU.

Après discussions avec la Commune et Notre Maison, un nouvel avant-projet sera proposé et discuté.

Une inconnue : le départ de notre interlocuteur, Nicolas Cordier, directeur de Notre Maison

Les Papeteries de Genval



La Phase II est bien entamée.

Aucun changement marquant n'est à signaler par rapport aux plans initiaux. Au début des travaux de la phase I, nous avons eu un accord verbal du chef de projet à propos de la réalisation, aux frais de la société Equilis, d'une dizaine de panneaux photographiques montrant des scènes des activités de la papeterie. Ils seraient placés le long du cours de la Lasne.

Il nous avait été demandé de reprendre contact en fin de phase II, ce qui était logique. Nous nous proposons de relancer nos interlocuteurs prochainement. Mais, là aussi, il y a un nouveau responsable de projet.

L'ancienne école des garçons de Genval



Ce 22 septembre, nous étions invités à l'inauguration de la crèche et du bâtiment de logements érigés par « Notre Maison », en lieu et place de l'ancienne école des garçons-Maison communale de Genval.

La façade ancienne, que nous avons sauvée à la suite de notre action en 2008, était bien là, « flambant neuve ». Comme nous nous en réjouissions, des esprits chagrins nous dirent que les mesures n'étaient pas exactement identiques et que, dans le temps, on ne voyait pas les briques ! Ils avaient oublié que la façade d'origine était en brique. C'était d'ailleurs ces mêmes personnes qui n'avaient pas approuvé notre intervention.

L'ancien hôtel Normandie de Genval

La saga du Normandie semble être sur le point de prendre fin.

Après le premier projet auquel nous nous étions fermement opposés, nous avons travaillé, de concert avec le promoteur et le bureau d'architecture, à un nouveau projet (deux bâtiments) qui, lui, reprenait le style anglo-normand typique du quartier du Lac.

Nous avons pris cette option, après que nous eûmes été convaincus de l'impossibilité de restaurer le vieux Normandie, et que, si on voulait le maintenir, il fallait l'abattre, puis le reconstruire à l'identique en tenant compte des normes actuelles. Cela avait un coût que personne ne voulait envisager. Et cela aurait conduit à la ruine du bâtiment et à son remplacement par un projet imprévisible.

Un recours au Conseil d'Etat fut déposé.

Les motivations de ses initiateurs furent très diverses, selon un des protagonistes du dossier Normandie. Le recours fut accepté essentiellement parce que la densité de 13 logements était trop élevée. Nous avons, à plusieurs reprises, conseillé une densité de 11 logements.

En fin de compte, un accord a été trouvé et c'est un troisième projet de 11 logements qui a vu le jour, toujours dans le style anglo-normand.



(Le troisième projet : Atelier d'Architecture de Genval)

Les panneaux historiques

Ils sont sur le point d'être placés devant la Villa Beau Site, le Tir à l'Arc et la Gare de Genvall, le Château de Merode et la ferme de Froidmont à Rixensart, et la Maison Rosiéroise.

Nous avons choisi le type de panneau, les teintes, écrit les textes, trouvé les illustrations et le fabricant. Les sites ont été choisis parmi les propositions reçues du Cercle d'Histoire et du Syndicat d'initiative. La Commune a réalisé les dessins et la mise en page finale.

Un beau travail d'équipe.

Maison Rosiéroise

Années de construction
Mortel du 19^{ème} siècle

Architecte
Mortel

Style
Néo-classique

Derrière le mur de clôture, cet ensemble regroupait maison communale et école.



En 1858-1859 le nombre des enfants pleureux ad-
mis par la commune à l'école d'inspiration gra-
tuite s'est élevé à 50 garçons et 30 filles.



En 1870, le Conseil Communal de Rosières approuve le devis technique qui transforme
la maison en un bâtiment de services administratifs, afin d'éviter, lors de la fusion des com-
munes, le déplacement des habitants vers la maison communale de Goussaine. C'est ac-
tuellement la Maison Rosiéroise qui devient une maison de quartier.

Plus d'infos?
www.rixensart.be
www.objectif.be
www.hommes-et-patrimoine.be



Gare de Genvall

Années de construction
1870

Architecte
G. de Lalle
Construit selon le modèle
de l'Etat belge (désormais
« Art Nouveau »)

Style
Art Nouveau

A l'entrée sur la façade les quatre clo-
chers et le grand fronton de la façade
sont des motifs typiques.



La façade en fer forgé, typique des années 1880.



Le point de Genvall se situe devant une colonnade de la rue de la gare et se prolonge à l'arrière et à l'avant.

Acquis en 1985.



Plus d'infos?
www.rixensart.be
www.objectif.be
www.hommes-et-patrimoine.be



Château de Merode

Années de construction
1820-1822

Architecte
G. de Lalle
Construit selon le modèle
de l'Etat belge (désormais
« Art Nouveau »)

Style
Art Nouveau

Le château actuel fut bâti entre
1820-1822 par les familles Spoons
et de Selve.



En 1773, il fut acquis par la famille
de Selve.

En 1820, le château fut construit
par le comte de Selve de Selve.
C'est un exemple de l'architecture
du château de l'époque, caractérisé
par sa façade à l'italienne.



Plus d'infos?
www.rixensart.be
www.objectif.be
www.hommes-et-patrimoine.be



Ferme de Froidmont

Années de construction
1812

Architecte
G. de Lalle
Construit selon le modèle
de l'Etat belge (désormais
« Art Nouveau »)

Style
Art Nouveau

Ferme en carré déjà men-
tionnée en 1612.

Elle appartenait à la fa-
mille Cléris, acquise par
Philippe II en 1589 à la suite
du mariage de Guillaume
le Taciturne par Bathazar
Cléris à Oult.



En 1717 elle devient propriété de la famille de Merode
En 1820, la plus grande partie des terres est vendue
au Baron Dubois.



En 1931, la ferme et ses terres restantes sont cédées
au Chevalier Delemaire.

En 1972, les familles Dubois
et Delemaire vendent la ferme
à la fabrique d'église de
la paroisse de Saint-Etienne.

La grange datant de 1717 est
coincée en 1973.

Froidmont est actuellement
propriété communale.

De 1998 à 2008, Froidmont héberge une communauté dominicaine.



Plus d'infos?
www.rixensart.be
www.objectif.be
www.hommes-et-patrimoine.be



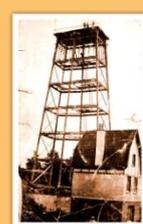
Tour du tir à l'arc

Années de construction
1928 au moyen
de la colonne en béton
réutilisées de poutres en bois
qui lui servent de osses
solides.

Architecte
G. de Lalle
Construit selon le modèle
de l'Etat belge (désormais
« Art Nouveau »)

Style
Art Nouveau

A l'origine, elle était utilisée
permettant l'entrée de la
salle.



Il y a toujours 2 mètres de tir
à l'arc en Belgique.

Les arcs de 2 mètres de haut se relient
toujours dans les armoires d'origine.
Les tables, les arcs de bois en 6 parties,
pèsent à 30 mètres, ont un volume de 1000.



Plus d'infos?
www.rixensart.be
www.objectif.be
www.hommes-et-patrimoine.be



Villa Beau Site

Années de construction
1928-1930

Architecte
G. de Lalle
Construit selon le modèle
de l'Etat belge (désormais
« Art Nouveau »)

Style
Art Nouveau

La villa fut construite pour
l'ingénieur Louis-
Joseph de Selve.



Elle fut construite par
l'ingénieur Louis-
Joseph de Selve entre
1928-1930.

C'est un bel exemple
d'architecture
du début du 20^{ème} siècle.



Elle fut construite par
l'ingénieur Louis-
Joseph de Selve.



Plus d'infos?
www.rixensart.be
www.objectif.be
www.hommes-et-patrimoine.be



Le château de Merode à Rixensart

La rumeur a surpris tout le monde : le château va être mis en vente !

Un des plus beaux châteaux de Belgique, propriété d'une très ancienne famille du pays qui allait être vendu !

Ce fut la stupéfaction.

Une réaction typique de l'appropriation par ses habitants d'un bien prestigieux.

Une réaction normale d'un sentiment d'appartenance à un cadre de vie où tous les éléments patrimoniaux, qu'ils soient privés ou publics, font partie de la vie de tous les jours et déterminent l'originalité d'être de là et non d'ailleurs.

Comme il s'agit d'un problème de succession entre personnes privées, il serait pour le moins difficile et plutôt impossible de penser à une intervention quelconque.

Nous sommes intervenus auprès de la Commune pour qu'elle actionne, en cas de dérapage, tant auprès de la Région que de la Province, les moyens de sauvegarde propres à un bâtiment classé patrimoine exceptionnel de Wallonie.



La cure de Rosières



C'est **un** ancien bourgmestre de Rixensart, Michel Coenraets, qui nous a alertés à propos d'un dossier, quasi bouclé, de destruction du presbytère (1761) de Rosières et d'une nouvelle construction dans un style actuel.

Les faits : Le presbytère se situe sur un terrain assez vaste. La société « Notre Maison », elle encore, a établi des plans pour la démolition du presbytère, sa reconstruction et la construction de 8 logements sur un terrain revendiqué par la commune comme sa propriété. En soi, rien que de très normal.

Oui, mais Michel Coenraets conteste cette propriété et prétend que le site appartient à la Fabrique d'église. Ce n'est pas la première fois que surgit ce type de contestation. Les fabriques d'église et l'évêché, soit par manque de numéraire soit par calcul, abandonnent l'entretien de leurs biens aux communes.

Celles-ci, après trente ans ou plus, se considèrent comme propriétaires légitimes du bien. Mais il semblerait que les biens d'une fabrique d'église soient inaliénables ! Bref, chacun brandit ses archives.

Entretemps grandit, chez les Rosiérais, le soutien au projet alternatif de l'ancien maieur : rénovation du presbytère, reconstruction de l'aile gauche et construction d'un bâtiment en angle avec l'aile gauche, soit cinq logements, plus le presbytère et ses locaux paroissiaux.

Nous avons été appelés par la Commune pour une première réunion avec Notre Maison et Michel Coenraets. Nous avons proposé une solution de compromis : garder le type architectural du presbytère, ce qui ne présente pas de difficultés, et lui joindre un bâtiment par exemple en L.

Mais rien ne fut résolu.

Une nouvelle réunion se tint la semaine passée (Evêché, Fabrique d'église, Curé de la paroisse, Commune, Notre Maison, Rosières Notre Village et Hommes et Patrimoine). Les discussions furent parfois tendues, le représentant de l'Evêque ne voulant à aucun pris prendre des engagements financiers pour un nouveau dossier. Notre Maison arguant finances, et dossier quasi terminé. Rosières Notre Village soutenant son projet.

Nous avons pris la parole pour défendre un compromis qui pourrait être acceptable pour tous. Nous pensons avoir été entendus, et on se dirigerait vers une solution intermédiaire.

Le moulin à eau de Limal



Nous avons été contactés par une association de Limal.
En effet la Compagnie des Alpes, propriétaire de Walibi, veut agrandir son parc d'attractions, ce qui selon elle nécessite la démolition du moulin à eau de Limal. Certes le bâtiment n'est plus en très bon état, mais la roue à aube est toujours là. Nous avons donc écrit tant à la ville de Wavre qu'au représentant du promoteur, que détruire un ancien moulin à eau n'est pas une solution. Qu'au contraire il peut présenter un endroit attractif de repos et/ou de restauration pour les visiteurs. Sa remise en état ainsi que celle du bief ne représente pas une dépense pharamineuse.
On pourrait même envisager de le refaire fonctionner, attraction supplémentaire, mais plus coûteuse.

Cotisations

Pouvons-nous rappeler à nos membres, qui auraient été distraits ou qui l'auraient oublié, de verser leur cotisation 2017 Il leur est loisible de verser en même temps leur cotisation... 2018.

Le montant est toujours de 10€, mais il n'est pas plafonné.

N° de compte IBAN : BE24-6528-0857-7938